**40e session du groupe de travail de l’EPU**

**Examen du Haïti**

**31 janvier 2022**

La Géorgie souhaite la bienvenue à la délégation Haïtienne et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Nous félicitons Haïti pour les efforts déployé dans le respect de ses engagements internationaux relatifs aux droits de l’homme. Nous notons avec satisfaction la ratification de certains instruments internationaux, notamment la CDE ainsi que ses protocoles facultatifs.

La Géorgie salue Haïti pour la publication du nouveau Code Pénal et Code de Procédure Pénale, afin de renforcer l’État de droit. Nous notons également avec satisfaction les efforts déployés par l’Etat Haïtien pour la mise en œuvre d’un ensemble de programmes dans le but d’améliorer la sécurité alimentaire.

La Géorgie souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

* Poursuivre les efforts de la réforme judiciaire en cours, afin de renforcer la protection des femmes ;
* Assurer un suivi pour atteindre l’objective premier du plan PDEF 2020-2030, étant *l’éducation fondamentale pour tous* *;*
* Accroitre les efforts pour la réduction des risques de catastrophe et l’adaptation aux changements climatiques.

Nous souhaitons pleins succès a la Délégation Haïtienne à l’occasion du présent examen.